

Séance extraordinaire du 21 juin 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi vingt et un juin deux mille vingt et un à seize heures vingt, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-06-86

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 21 juin 2021.

CE-2021-06-87

Approbation du procès-verbal des séances des 14 et 15 juin 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 14 et 15 juin 2021.

CE-2021-06-88

Fixation de la date du prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition acceptant la démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis, lot 5 064 756 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-028](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 12 juillet 2021, lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville, la date du rendu de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 13 avril 2021 acceptant la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis).

CE-2021-06-89

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 53.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
